

Image not found or type unknown



Impot foncier des entreprises

Par **marie**, le **15/11/2010** à **12:20**

Bonjour, rnj'ai declare mon entreprise individuelle le 1er decembre 2009 pour l'otention de mon credit a la banque, la chambre des metier ma inscrite en clientele a mon domicile perso, qu'en j'ai signé mon bail j'ai fait changé l'adresse et déclaré mon local en janvier 2010. rnj'ai debuté mon activité en mars 2010. rnaujourd'hui on me reclame 802 auros de taxe car en decembre 2009 et jusqu'en 14 janvier 2010 mon siege social etait déclaré a mon domicile. rnpouvez vous me dire si je peux faire quelque chose car mon domicile est situé a trets 13530 et mon salon de coiffure a la bouilladisse 13720 rncordialement